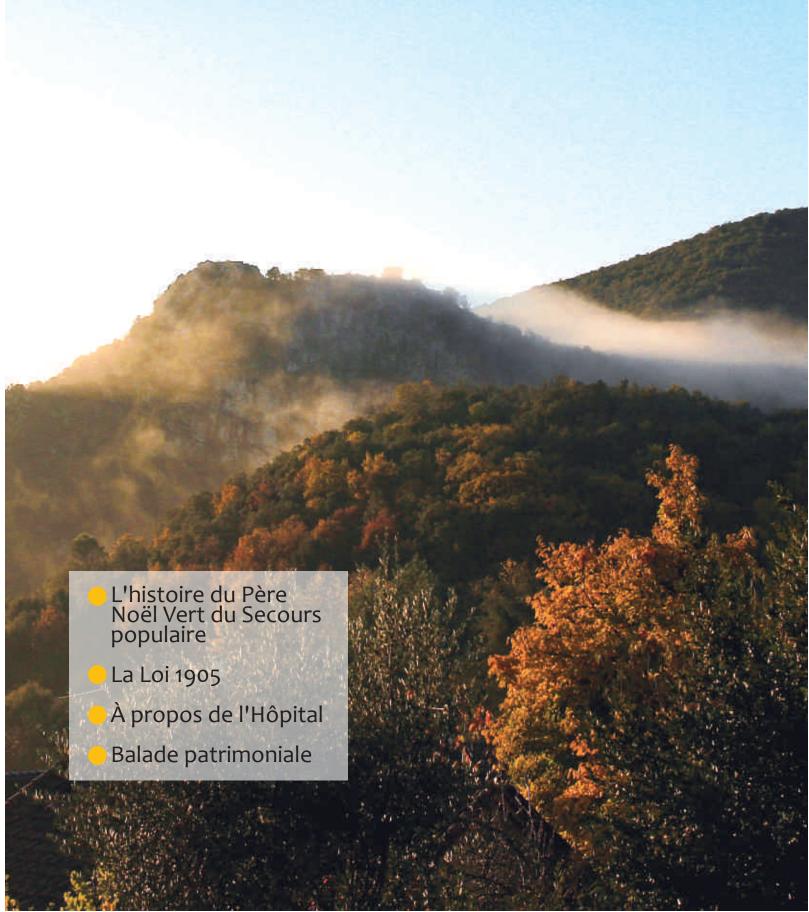


LE BULLETIN



Édito

L'automne passé restera dans nos mémoires comme l'une des périodes les plus instables de notre histoire : seconde vague de la Covid-19, attentats, instabilité politique due à une loi de sécurité globale souhaitée par un gouvernement qui peine à rassembler son peuple, et, au niveau international des élections américaines anxiogènes.

Sans compter une situation économique compliquée, fragilisée par un second confinement, qui laisse présager une vague de licenciements lourdes de conséquences pour de nombreux français.

Ainsi se clôt une année difficile, marquée par des élections municipales chamboulées par une pandémie, une année, malgré une pause estivale, sans fête, sans vie associative, sans concert ni festival, une année où les anciens, les jeunes, les enseignants, les soignants et le monde de la culture et de la restauration auront payé un lourd tribut au nom de la solidarité collective.

Ce temps du constat est important et nous aura permis de réaliser ce qui est vital pour notre société et que le monde politique ne doit en aucun cas négliger au nom de la rentabilité : la Santé, l'Éducation, la Culture. Nous avons appris, malgré nous, à nous recentrer sur ce qui est vraiment important, à changer nos habitudes, à nous relier autrement les uns aux autres.

Nous avons veillé au mieux les uns sur les autres.

Et je tiens ici à remercier tous nos agents communaux, l'ancien puis le nouveau CCAS, les bénévoles qui ont confectionné les masques lorsqu'ils faisaient cruellement défaut, ainsi que les membres de l'équipe éducative de notre école, qui ont été présents, engagés, malgré toutes les difficultés rencontrées tout au long de cette année.

Nous souhaitons tous un retour à la normale, une année 2021 différente, festive, humaine, constructive, où nos projets pourront prendre corps.

Chacun doit prendre conscience qu'il a sa place dans notre Commune, qu'il soit élu ou citoyen. Être acteur de sa vie, est le meilleur moyen de ne pas subir cette époque difficile pour tous.

Le budget participatif sera un moyen à la portée de chacun de s'investir pour Saint Jean du Pin.

Quand tout ira mieux, il ne faudra pas oublier cette période tourmentée, mais en garder les enseignements pour un meilleur avenir.

Je souhaite à tous, une année 2021 plus sereine que nous aurons contribué collectivement à rendre belle.

Soyez sûr que je veillerai à ce que cela soit le cas dans notre village, à Saint Jean du Pin!

Julie Lopez Dubreuil

Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la Commune de Saint Jean du Pin Tiré à 700 exemplaires sur papier recyclé

Date de parution : Janvier 2021

Directeur de la publication : Julie Lopez Dubreuil

Comité de rédaction : Karine Lopez Boulanger - Claudie Chastang -Marie-Claude Lanista - Simon Amadori - Jean-Christophe Carner

Infos pratiques

Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140 Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Contacts

Accueil mairie: mairie@saintjeandupin.fr Urbanisme: urbanisme@saintjeandupin.fr Cantine: cantine@saintjeandupin.fr

Infos sur www.saintjeandupin.fr

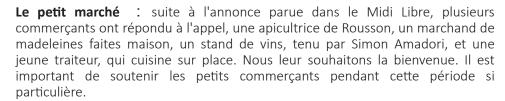












Percev@l: système mis en place sur la plateforme www.service-public.fr, afin de signaler facilement une fraude à la carte bancaire. Il suffit de renseigner le n° de carte bancaire, le libellé et les montants de la fraude. Pour faciliter les démarches de remboursement, vous pourrez présenter à votre banque le récipissé de signalement de Percev@l.

Il suffit de taper Percev@l sur votre moteur de recherche et d'appeler votre banque pour faire opposition sur la carte au 08 92 70 57 05.

Un Fauteuil pour Quentin: un très beau cadeau est arrivé pour Quentin à quelques jours de noël. L'association à été créée en 2019 pour financer un fauteuil de foot électrique pour que Quentin âgé de 17 ans, atteint de myopathie de Duchenne puisse pratiquer le "foot fauteuil". Cette discipline est destinée aux personnes qui ne peuvent pratiquer d'autres sports. Quentin est passionné et licencié au handi-club Nîmois. Durant plus d'un an, l'association a organisé des manifestations et une cagnotte participative Leechi. L'association remercie toutes les personnes qui ont fait un don pour que ce rêve se réalise, les bénévoles qui ont participé aux diverses manifestations, (concours de boules, loto, repas solidaire). Parti des Etats-Unis, le fauteuil "strike-force" est arrivé à Saint Jean du Pin pour le plus grand bonheur de Quentin. Cette initiative restera pour l'association une belle expérience solidaire. Un événement festif sera organisé dès que possible, afin de présenter ce fauteuil. L'association continuera son action afin de promouvoir de façon plus générale l'accès au handisport.

Nouveaux horaires à la poste : L'agence postale sera désormais ouverte le mercredi de 8h30 à 12h30 au lieu du samedi matin.

Les horaires sont donc : Lundi 8h30 - 12h15 / 14h - 16h15

Mardi 8h30 - 12h15 Mercredi 8h30 - 12h Jeudi 8h30 - 12h15 Vendredi 8h30 - 12h15

Sécurité de votre quotidien : pour réaliser une consultation sûreté de votre domicile, de votre commerce ou bien de votre entreprise, vous pouvez contacter et prendre rendez-vous avec la BCI par mail : cgd.ales+bci@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Initiative



Nous avons rencontré Aurélien Schweitzer, 34 ans, papa de 2 jeunes enfants, à l'origine d'une belle initiative à Saint Jean du Pin. Cet ancien superviseur informatique dans le secteur nucléaire, s'est installé à son compte à Saint Jean du Pin dans le domaine des réseaux numériques. Aurélien s'est spécialisé dans l'installation des appareils, le dépannage, ainsi que dans le développement de sites web.

"Le numérique est en passe de devenir une nécessité pour tous" : avec la dématérialisation de tous les services, il se propose également de former les particuliers à l'approche du numérique.

C'est ce qui lui a donné l'idée de proposer ses services, gracieusement, aux pininques qui aujourd'hui, en raison de la COVID 19 se retrouve éloignés de leur famille ou amis. Il propose aux personnes qui ne sont pas familières de ces technologies (visioconférences, mails, réseaux sociaux) d'apporter son aide et ses compétences pour la mise en place et la maîtrise de ces nouveaux moyens de communication.

Pour plus de renseignements vous pouvez le contacter via sa page Facebook ASR HIGH TECH ou au 07 66 59 75 06.



Des nouvelles de l'Agglo

« En tant qu'élue communautaire, je siège au comité des maires, au bureau et au conseil de communauté.

Je suis Présidente de la commission patrimoine et membre du groupe de travail péri-urbanité, initié par le Président de l'agglomération, regroupant les communes de la première couronne d'Alès pour travailler sur des sujets spécifiques.

Ces nombreuses instances vivent ce qui se traduit par de multiples réunions, et visioconférences ces derniers temps. Les commissions, en raison des mesures sanitaires, ne se sont pas encore réunies.

Étant l'unique interface entre le village et ces organes de démocratie locale, je donnerai régulièrement les informations nécessaires à la compréhension des enjeux discutés qui nous impactent tous, de façon plus ou moins directe. » Julie Lopez Dubreuil

Lors du Conseil de Communauté du 12 octobre de vifs débats ont eu lieu concernant le pacte de gouvernance et la mise en place d'un futur conseil de développement visant à inclure au mieux les habitants dans la gestion des politiques publiques d'Alès Agglo.

Vifs débats car les différentes parties en présence voient différemment l'opportunité d'inclure la population dans la vie institutionnelle de l'Agglo, qui reste fort nébuleuse pour beaucoup. Convaincu de l'importance d'évoluer vers une démocratie plus participative, il est important de veiller à la mise en place d'un outil utile et représentatif pour les habitants de l'Agglo. Ce Conseil de développement a donc été créé lors du Conseil de Communauté du 16 décembre. Celui-ci comprendra 112 représentants, parmi lesquels un collège d'habitants d'Alès Agglo. Si vous souhaitez candidater et être ensuite

tiré au sort pour siéger dans ce conseil de développement, vous pourrez le faire dès janvier sur **www.ales.fr.**

Les débats ne font que commencer car les conseillers communautaires vont devoir se prononcer en mars sur l'avenir des compétences partagées et plus particulièrement sur la compétence éducation, et décider si elle est rendue aux communes ou totalement transférée à Alès Agglo. Le travail est en cours sur ce sujet.

De nombreuses réunions de travail sensibilisant les élus aux questions importantes de l'eau, de sa potabilité à son assainissement, ont eu lieu suite au transfert de cette compétence à l'Agglo en janvier. Là aussi des choix importants vont devoir être faits, dans un contexte écologique où l'eau est un enjeu majeur, et plus particulièrement dans des régions comme la nôtre soumises à de nombreuses sécheresses. En effet, si certaines communes ont transféré des réseaux fonctionnels à l'Agglo grâce à des investissements réguliers comme c'est le cas pour St Jean du Pin, avec le syndicat de l'Avène, d'autres n'ont pas pu ou pas su faire ces travaux ; or Alès Agglo doit impérativement les réaliser sous la menace de verbalisation de l'Etat et de l'Europe. Il va donc falloir être solidaires pour que tous les usagers aient accès à une eau potable de qualité. Plusieurs scénari sont envisagés afin de faire face à cet enjeu majeur, mais tous envisagent des augmentations du prix de l'eau....

Pour Saint Jean du Pin, il est certain que les factures d'eau vont augmenter pour financer ces travaux alors que nous n'aurons pas de programme d'amélioration dans notre commune jugée fonctionnelle.

Des nouvelles de la révision du PLU

La Commission Urbanisme travaille avec le bureau d'étude Adèle SFI à la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) décidée par le Conseil Municipal le 1er avril 2019. Une phase de concertation est en cours depuis cette date avec un registre à disposition à la mairie sur lequel les habitants peuvent venir faire part de leurs remarques.

Conformément à la procédure, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en Conseil Municipal le 16 novembre dernier. La réunion publique qui devait présenter à la population le diagnostic et ce PADD, a dû être annulée en raison des consignes sanitaires ; dès que la situation le permettra une nouvelle réunion publique sera programmée.

L'élaboration du nouveau plan de zonage est en réflexion avec le bureau d'étude afin de prendre en compte toutes les observations des services de l'Etat et les nouvelles réglementations. Selon le calendrier prévu, la prochaine étape, après une 4ème réunion avec les Personnes Publiques Associés sera : l'adoption du projet définitif par le Conseil Municipal avant enquête publique. Tous les documents relatifs à ce nouveau PLU sont consultables sur le site :

www.saintjeandupin.fr



Travaux communaux et départementaux

Route de Carnoulès

Du 19 au 30 octobre, pendant les vacances scolaires, pour limiter la gêne occasionnée par les travaux, le Département du Gard, a fait démolir et reconstruire un mur de soutènement sur la RD 217 (route de Carnoulès). Une déviation a été nécessaire pour faciliter le trafic routier. Ce mur présentait des faiblesses, une nouvelle fouille ainsi la reconstruction maçonnerie de pierres a été confiée à l'entreprise S.C.A.I.C pour un montant de 38 400 €. Ce nouveau mur et le parapet de 45 mètres, sécurisera la circulation sur ce tronçon de route.

Travaux communaux : Chemin de l'Aoulette

Suite aux travaux d'agrandissement du nouveau cimetière, le chemin de l'Alouette avait besoin d'une réfection. Il a fallu 100 tonnes d'enrobés à chaud pour refaire une structure et la couche de roulement. Une bordure béton coulée en place a été réalisée afin de canaliser les eaux d'écoulement vers un exutoire. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du marché communal 2020, pour un montant de 12 931 € HT.



Chemin de La Cabanette

En bordure du chemin communal de la Cabanette, un mur soutenant la propriété privée d'un riverain s'était effondré dans le fossé. Après reconstruction de ce mur par le propriétaire, la Commune s'était engagée à consolider le caniveau. Le bétonnage du fossé a été réalisé afin de pérenniser aussi bien la chaussée que le mur de soutènement, tout en facilitant le

passage de l'eau. Les travaux d'un montant de 2 940 € HT, ont été réalisés dans le cadre du marché communal 2020.



Chemin des Sognes

Dans la continuité du planning de travaux pluri-annuel, la deuxième tranche de remise en état du chemin communal des Sognes a été réalisée la semaine du 23 au 27 novembre. Une première section de travaux de chaussée a été réalisée en 2018, (purge, mise en forme et bicouche). Avec la réalisation de cette deuxième et dernière tranche tout le linéaire de cette voirie communale a été traité. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Jouvert TP dans le cadre des travaux communaux 2020 pour un montant de 8 963 € HT.



La bibliothèque fait peau neuve!

Nous avons mis à profit la fermeture de la bibliothèque durant le 2ème confinement pour engager des travaux.

L'enduit d'un des murs de la grande salle qui se désagrégeait a été refait et celle-ci a été repeinte. Rendezvous donc dans votre bibliothèque aux heures habituelles d'ouvertures et avec toutes les mesures sanitaires en vigueur!

Elagage

En bordure du chemin communal de Trepeloup, deux chênes verts, dont les branches menaçaient la toiture d'une habitation, ont été taillés. Plusieurs pins en bordure du chemin de Cabriès ont été abattus. L'un deux, haut d'une dizaine de mètres, soulevait le revêtement de la route.

Ces travaux ont été réalisés avec le concours de Maxime Bitaud grimpeur élagueur et grâce au prêt du broyeur de végétaux de la commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille dans le cadre de la convention d'échange de matériel.



Offre d'emploi

La Commune de Saint Jean du Pin recrute un agent technique polyvalent à temps complet, pour les divers chantiers des services techniques (voirie, bâtiments, espaces verts...). Exigences et compétences requises : travail en équipe et contacts fréquents avec la population - Utilisation de divers outils - permis B - CACES -Habilitations électriques. Prise de fonctions: 01/02/21 Candidature : lettre de motivation + CV à adresser à Mme le Maire Mairie, 370 avenue Jean Rampon 30140 Saint Jean du Pin mairie@saintjeandupin.fr - objet "recrutement agent technique"



Encore une rentrée chamboulée!

Retour sur la rentrée particulière des enfants après les vacances de la Toussaint

Le retour des vacances de la Toussaint a eu un goût particulier pour les élèves d'élémentaire : masque obligatoire pour eux !

Nous avons tous été surpris de voir imposer aux enfants ces mesures déjà difficiles à supporter par les adultes. Jusque-là aucune recommandation n'avait d'ailleurs été dans ce sens. Mais les recommandations du Haut Conseil de la Santé ont finalement évolué. Ces nouvelles mesures ont permis de laisser l'école ouverte, malgré le confinement, tout en protégeant un peu plus les enseignants. Nous cherchons tous, en respectant les gestes barrières au quotidien, à ralentir la progression de l'épidémie pour ne pas voir nos services de santé saturés et pour ne pas perdre un de nos proches de façon brutale et prématurée.

Deux masques par enfant donnés par la mairie

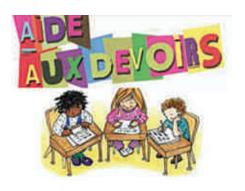
masques distribués Faute de qui, l'Education Nationale comme d'habitude, demande aux collectivités d'appliquer des mesures sans leur en donner les moyens, la mairie a puisé dans ses stocks pour donner à chaque enfant deux masques en tissu (malheureusement taille adulte) mais facilement adaptables aux enfants en faisant un nœud derrière les oreilles avec les cordons. Cela a permis de laisser aux parents le temps de se et de trouver retourner compléments à cette solution d'urgence.

Aide aux devoirs

Le soutien scolaire qui devait commencer au retour des vacances de la Toussaint n'a finalement pas débuté afin de respecter le confinement et ne pas exposer inutilement nos bénévoles au virus.

Six enfants sont donc en attente pour commencer le soutien les mercredi matin de 10h30 à 12h et ce, dès que possible. Un sondage a été mené en parallèle par la mairie, auprès des parents d'élèves, concernant un temps d'aide aux devoirs les lundi et jeudi soir de 16h30 à 17h30 (ou 18h) afin de le mettre également en place en janvier. Le sondage a permis de connaître le nombre d'enfants concernés (ou le nombre de parents demandeurs), et les horaires qui conviendraient le mieux aux parents. Mettre en place cette aide aux devoirs permettrait à la fois d'apporter un soutien aux enfants, et aux parents, parfois en conflit avec leurs enfants sur le temps des devoirs. Cela constituerait en outre une aide aux parents qui récupèrent tardivement leurs enfants à la garderie.

Au retour du sondage, il s'est avéré que seuls deux enfants auraient besoin de ce temps d'aide aux devoirs. La situation sanitaire et le fait qu'un tarif garderie soit maintenu peut expliquer ce peu de retours. Mais ce projet est amené à évoluer au fil du temps, des besoins et des retours des parents et des enfants : n'hésitez pas à venir en parler avec l'équipe municipale. Créer du lien, faire jouer les solidarités entre les habitants ou amis du village, rendre service, soulager pendant un temps les parents, soutenir les enfants en difficulté... voilà les valeurs et les objectifs que nous soutenons sur Saint Jean du Pin notamment grâce à nos bénévoles : Edwige Barrel, Véronique Berti, Dominique Altairec, Elizabeth Girard, Michel Ricard, Marie Motto-Ros. Trois de vos élues s'engageront également sur ces moments de soutien scolaire : Agnès Noël, Karine Lopez et Sarah Gagneron, à qui ce projet tient particulièrement à cœur. Malgré le nombre de bénévoles cités, il n'est toutefois pas facile d'avoir une équipe stable sur le temps. C'est pourquoi, dans le sondage passé aux parents, il a été de nouveau demandé si des personnes étaient intéressées pour aider notre équipe de bénévoles, même très ponctuellement. Pour le moment, pas de réponses mais n'hésitez pas à rejoindre le navire ou à en parler autour de vous!



Un service civique à l'école

Depuis le 1er novembre et jusqu'au 31 mai 2021, les enseignants de l'école ont le plaisir de travailler avec Manon Toulouse. Après avoir fait un Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation), cette dernière a décidé de faire un service civique dans une école pour acquérir de l'expérience dans le métier qu'elle souhaite exercer : professeur des écoles. Elle va d'ailleurs passer le concours en avril prochain. Manon Toulouse est très heureuse d'avoir été recrutée sur l'école de Saint Jean du Pin où les enseignants lui ont rapidement proposé de se mettre en situation en menant des séances préparées ensemble : diverses activités avec les petits-moyens, moments de lecture/théâtre avec les CE1, activités permettant d'améliorer la lecture avec les CP, travail en histoire avec les CE2 et aides ponctuelles dans les moyens/grands et les CM1/CM2.



Hommage à Samuel Paty

Focus sur la classe de Mme Penisson et ses élèves de movenne et grande section de maternelle :

"Une élève m'a demandé si c'était vrai qu'un professeur avait été tué alors j'ai profité de l'occasion pour en parler. J'ai demandé ce que les élèves avaient entendu puis j'ai expliqué les faits : avant les vacances de la Toussaint un professeur de collège a été agressé par un homme qui n'était pas d'accord avec ce qu'il avait dit en classe. Je leur ai demandé s'ils trouvaient cela normal comme réaction puis ce qu'on aurait pu faire au lieu de le tuer. J'ai expliqué alors ce qu'était la liberté d'expression, qu'en France on pouvait parler de tout et même des religions (quand on croit à un dieu), que notre pays était laïc c'est-à-dire que chacun pouvait pratiquer la religion qu'il voulait. Nous avons fait une minute de silence, moment pour se recueillir c'est-à-dire penser à cet homme, à sa famille, mais aussi à notre propre famille et à ceux qu'on aime et qu'on veut protéger."

Et en CP/CE2 ? Mme ROUX nous raconte : "Nous avons défini des mots comme terroriste et expliqué ce que veut dire "liberté d'expression" au travers d'articles de presse, vidéos, débat. Sur cette période, nous avons décidé de mettre l'accent en Instruction civique et, au travers de chants, de poésies, sur la tolérance, l'acceptation de l'autre, l'envie de vivre en paix, le droit de dire ce que l'on pense. Les enfants étaient choqués par ce qui est arrivé à ce professeur et je me suis sentie aussi obligée de les rassurer face à la peur du terrorisme."

Poème: L'homme qui te ressemble de René Philombé Chant: Je veux apprendre des Enfantastiques

Gros plan sur la Classe de Mme Chaudemanche en **CE1**: "Le lundi, nous avons étudié un dessin de Plantu qui représentait l'hommage national à Samuel Paty, en évoquant les symboles de la Liberté et de la République. Nous avons visionné 3 vidéos, "Un jour, une question" sur : "qu'est-ce qu'une caricature?", "qu'est-ce qu'un terroriste?", et "qu'est-ce que la liberté d'expression? . "Nous avons également évoqué la laïcité. Nous apprenons la chanson des enfantastiques, "Des larmes sur la joue de Marianne" (écrite en 2015 après les attentats). Le mardi matin, après avoir écouté cette chanson, nous avons fait une minute de silence. Les élèves étaient au courant de l'actualité et avaient déjà des idées et des repères. C'est assez complexe pour des enfants de 7

Et dans la classe de Mme Chomarat ? CE2/CM1

ans.

Témoignage de Tiphaine, 8 ans, sur la matinée du 2 novembre 2020 : "A l'école, après les vacances de la Toussaint, on a fait une minute de silence et on a regardé des caricatures. On a parlé de la liberté d'expression. C'était bien. Moi, j'en avais déjà discuté

avec mes parents pendant les vacances et du coup j'ai pu répondre aux questions de la maîtresse. Il fallait qu'on explique qui avait tué Samuel Paty. J'ai dit que c'était un professeur et qu'il a parlé de caricatures et d'un dieu. Comme le tueur croyait beaucoup à ce dieu, il l'a tué car il n' était pas content qu'on fasse des caricatures sur lui. C'était très intéressant d'en discuter."

Et chez les CM1/CM2 de Mme Grand?

Pour l'hommage à Samuel Paty, la matinée du lundi 2 novembre a été consacrée à l'hommage en lien avec le thème liberté d'expression. Il y a d'abord eu l'observation d'une caricature (en lien avec la liberté d'expression), puis la lecture d'un article d'un hebdo enfant qui relate l'assassinat de Samuel Paty. Les enfants ont débattu sur la liberté d'expression et ont fait un dessin libre. En Education Morale et Civique, ils travaillent sur la laïcité.

Le Conseil Municipal du 16 novembre dernier, a également rendu hommage à Samuel Paty avec une minute de silence.

L'Homme qui te ressemble

J'ai frappé à ta porte J'ai frappé à ton cœur Pour avoir un bon lit Pour avoir un bon feu Pourquoi me repousser ? Ouvre-moi mon frère...

Pourquoi me demander Si je suis d'Afrique Si je suis d'Amérique Si je suis d'Asie Si je suis d'Europe ? Ouvre-moi mon frère

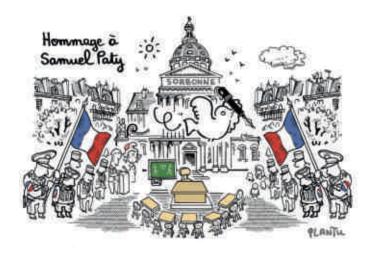
Pourquoi me demander La longueur de mon nez L'épaisseur de ma bouche La couleur de ma peau Et le nom de mes dieux Ouvre-moi mon frère

Je ne suis pas un noir Je ne suis pas un rouge Je ne suis pas un jaune Je ne suis pas un blanc Mais je ne suis qu'un homme Ouvre-moi mon frère

Ouvre-moi ta porte Ouvre-moi ton cœur Car je suis un Homme L'homme de tous les temps L'homme de tous les cieux L'homme qui te ressemble

René Philombé





Des Larmes sur les joues de Marianne

Au beau pays de France

Quand s'enfuit la confiance

Et que tous les cœurs se referment et se fanent Quand de nos différences naissent la peur, la méfiance

Et coule une larme sur la joue de Marianne.

Au beau pays de France

Quand par trop d'ignorance

C'est l'envie de vivre ensemble que l'on condamne Quand coutumes et croyances engendrent

l'intolérance

Et coule une larme sur la joue de Marianne Il faut le calme et le respect pour ensemble vivre en paix

Trop de passion, d'exaltation font perdre la raison Chacun est libre de ce qu'il croit et du choix de sa foi Il y a de la place aux cieux pour tous les dieux.

Au beau pays de France

Quand s'enfuit la confiance

Et que tous les cœurs se referment et se fanent Quand de nos différences naissent la peur, la méfiance

Et coule une larme sur la joue de Marianne.

Au beau pays de France

Quand par trop d'ignorance

C'est l'envie de vivre ensemble que l'on condamne Quand coutumes et croyances engendrent l'intolérance

Et coule une larme sur la joue de Marianne Veillons à ce que la ferveur ne devienne pas fureur, En entourant de discrétion nos intimes convictions Et acceptons la liberté de ceux qui veulent penser Qu'il n'y a peut-être rien derrière toutes les prières Et au beau pays de France

Reviendra la confiance

Qui réunira les hommes et les femmes Sur le chemin laïc de notre République

Et sèchent les larmes sur la joue de Marianne Au beau pays de France

Les enfants sont une chance

Les Enfantastiques, chanson écrite en 2015 après les attentats.

Le Père noël Vert, c'est quoi?

En décembre, les enfants de l'école ont fait leur lettre au Père Noël en faisant la liste des cadeaux dont ils rêvent, et l'ont glissé dans la boîte aux lettres du Père Noël ...

Pour certains enfants, le rêve reste parfois inaccessible. Mais un ami donne chaque année un coup de pouce pour remplir la hotte du Père Noël ... Rouge!

Cet ami, le Secours populaire français, l'a imaginé et inventé depuis quarante-quatre ans : c'est le Père Noël vert. Il collecte pour le Père Noël rouge afin que celui-ci puisse répondre aux courriers de tous les enfants et passer les fêtes de fin d'année en famille, "comme tout le monde".

Le Père Noël Vert est venu collecter les jouets, les peluches et les livres donnés par les élèves de l'école le 11 décembre 2020. Comme chaque année, les enfants ont été généreux et vont permettre à des enfants et à leurs parents de fêter Noël dans la dignité. Merci à tous ces enfants qui ont accepté de se séparer de leurs jouets pour leur donner une seconde vie !

L'Histoire du Père Noël Vert...

Dès 1960, le Secours populaire a donné une dimension nationale à ses initiatives de Noël en menant une "semaine nationale de collecte" pour les fêtes de fin d'année, avec des opérations paquets-cadeaux, des ventes de tickets-repas, de bouquets de houx...

1966 : 100 000 personnes, dont 70 000 retraités, bénéficient de cette grande chaîne solidaire.

1976 : Le Secours Populaire décide d'élargir la campagne de Noël afin d'apporter plus de solidarité aux enfants.

Le Père Noël du Secours Populaire devient vert. La campagne de Noël de 1976 a connu un succès sans précédent.

Pourquoi Vert ? Parce que c'est la couleur du "beau sapin qui garde sa parure", et aussi celle de l'espoir. L'idée du Secours Populaire se résume ainsi : "il suffit d'un geste de solidarité humaine, populaire, pour apporter à ceux qui n'ont rien et qui se croient oubliés, le plus beau des cadeaux : l'espoir !"





La Laïcité, fondement de la République

Plus que jamais engagés pour la laïcité et les valeurs de République

Après le lâche assassinat de Samuel Paty, le statut de l'Ecole dans notre société, le rôle des enseignants, la place de la Laïcité ne doivent pas s'effacer mais au contraire être collectivement soutenus. Cela passe par une mobilisation dans la durée et une démarche en profondeur de redéfinition d'un projet collectif:

Pour promouvoir la Laïcité.

Une Laïcité basée sur la séparation de l'Etat et des Eglises, une Laïcité de concorde qui permet à chacun de croire ou de ne pas croire, qui garantit une liberté absolue de conscience et d'expression et offre une place égale à toutes et tous au sein de la communauté nationale. Nous devons défendre cette Laïcité. attaquée de toutes notamment par le radicalisme, et qui appelle toute notre vigilance et notre intransigeance.

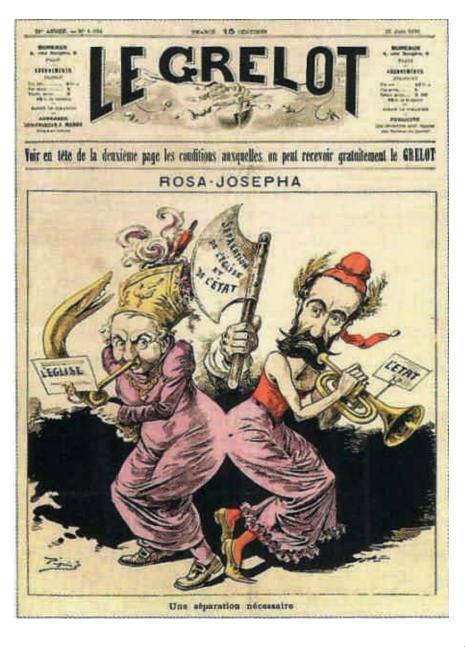
- Pour remettre l'Ecole de la République, l'école publique, au cœur du pacte national car elle est en première ligne du combat pour le retour des lumières, de la confiance dans la raison et dans connaissance, rétablir l'autorité d'une école dont la fonction première est de former des citoyens. Au cours des dernières décennies l'Ecole a été trop souvent délaissée et fragilisée au risque de ne plus pouvoir remplir ses missions ni tenir sa promesse. Elle doit retrouver toute sa place au cœur du débat public et des priorités politiques et budgétaires.
- Pour rétablir le pacte entre le pays et ses enseignants, trop souvent ignorés, aujourd'hui attaqués et menacés. Les enseignants sont le socle de l'Ecole, ils ont droit à la confiance, au respect et à la considération de la communauté

nationale. Nous leur devons une réhabilitation de leur fonction. une définition claire de leurs missions traduisant les attentes de la société et le rétablissement d'un statut et de conditions de travail dignes.

Ce combat pour l'Ecole est un combat Laïque, humaniste et progressiste. Il nous réunit dans la diversité de nos engagements, il est à la base de notre action quotidienne d'élus et de citoyens et doit faire parti du socle que nous souhaitons voir émerger à l'échelle locale aussi bien que nationale.

Résumé de la loi de 1905

La loi du 9 décembre 1905 promulgue la Séparation des Églises et de l'État, c'est-à-dire que la France devient à partir de cette date-là un Etat laïc. Cette loi remplace le Concordat de 1801 instaurant que l'Etat français reconnaît quatre cultes catholique, réformé, luthérien et israélite. Avec cette loi, l'État n'ignore plus aucun culte, et ces derniers sont mis sur un même pied d'égalité.



Focus: l'Hôpital

Retour sur plus de 15 siècles d'histoire

En ces moments si difficiles et peu sécurisants, la question de l'hôpital et de son fonctionnement se pose. Est il à la dérive ? Est-ce un" bateau ivre" comme la poésie d'Arthur Rimbaud ? En tout cas, l'image semble appropriée car le chef de service de réanimation du CHU de Montpellier déclare :"On est sous l'eau"!

Pour comprendre où l'on en est, il faut d'abord se pencher sur son histoire, en effet, l'hôpital public est une institution vieille de quinze siècles.

L'histoire de l'hôpital commence dès le 6e siècle. Il accueille les pauvres, les vieillards et infirmes, les enfants abandonnés ou orphelins. L'hôpital est assimilé à l'hospice.

Au Moyen-âge, avec les croisades, apparaissent les grandes épidémies : peste noire, lèpre... l'hospice n'est pas adapté pour accueillir les malades et endiguer la propagation de l'épidémie. Les solutions apportées furent dans un premier temps, l'isolement des malades chez eux, et la fuite des bien-portants. Mais ce système a ses limites, c'est pourquoi les léproseries ont été créées.

Au 16e siècle, l'hôpital commence à accueillir les malades curables.

La médicalisation se met en place à la fin du 18e siècle et va progressivement faire apparaître l'établissement de soins que nous connaissons.

Avec l'apparition de la sécurité sociale en 1945 et les progrès de la science, on passe de "l'hôpital hospice" à "l'hôpital excellence". Il y a aujourd'hui plus d'un millier d'établissements qui accueillent chaque année plus de 13 millions de patients. L'hôpital "aux 183 métiers" compte plus de 60 spécialités médicales.

L'organisation de l'hôpital a donc été bouleversée par la modernisation continue de l'offre thérapeutique et l'épanouissement d'une médecine de pointe qui s'appuie sur des technologies très sophistiquées.

Ces changements ont rapidement exigé, notamment en raison de leurs coûts pour la collectivité, la recherche de financements conséquents. Aussi nombre de nouvelles règles comptables, systèmes de tarification ont vu le jour et se sont succédés en passant par le prix de journée, la dotation globale, puis la T2A (tarification à l'activité), système pervers qui favorise les activités rentables alors qu'un hôpital public ne sera jamais lucratif car il reçoit toute personne sans aucune discrimination et a des missions d'enseignement et de recherche que n'ont pas les établissements privés. De même, des cartes sanitaires ont fixé des indices lit/population et des indices équipement/population visant à réduire le nombre des lits hospitaliers.

L'hôpital a connu une diminution de 69 000 lits en 15 ans, rendant la charge de travail beaucoup plus importante. Des soins plus pointus, en un temps réduit, un numérus clausus qui limite le nombre de médecins disponibles qui impose le recours à un personnel intérimaire couteux, entrainent une véritable asphyxie du système.

Ces dysfonctionnements peuvent déboucher sur ce qu'on appelle désormais la perte de chance. A fonctionner à "100%" en temps habituel, on peut imaginer ce qu'il advient en cas d'épidémie et la réelle perte de chance avec tous les soins reportés faute de pouvoir faire face.

A Alès, l'Association d'usagers pour la défense de l'hôpital a été créée en 1999 pour faire face à la menace de "déqualification" du service des urgences. Elle a défendu au ministère le projet de construction d'un hôpital neuf HQE (haute qualité environnementale) et a obtenu 10 lits d'hospitalisation supplémentaires par rapport aux prévisions. Le regard et la prise de position des usagers sont importants pour éviter de tout concentrer dans les grosses "usines à soins" tels que les CHU et que soient maintenus des hôpitaux de proximité. L'hôpital d'Ales est le 2ème employeur de la ville et doit permettre une offre de soins développée pour un bassin de 180 000 habitants (il couvre aussi les besoins des zones géographiques de la basse Ardèche, basse Lozère.)

Les personnels, toujours soucieux d'un service rendu de qualité tentent de palier aux insuffisances du système et créent des associations : l'association "Ça urge" (aidée financièrement par le CCAS de Saint Jean du Pin en 2015) ou encore "Les lutins cévenols" dont le but est d'améliorer l'accueil et le séjour des plus jeunes avec l'acquisition de matériel (alors que c'est aux politiques de santé d'assurer ces fonctions-là).

La santé n'a pas de prix, mais elle a un coût qui devrait être assumé par l'Etat.

Enfin, et au-delà de la pandémie actuelle, Il est aujourd'hui primordial que l'hôpital public soit reconnu dans ses valeurs et "respecté", avec les moyens matériels et humains indispensables pour lui permettre d'accomplir toutes ses missions de façon satisfaisante.



Intervention du CCAS

La vie quotidienne a été perturbée, une nouvelle fois, avec un 2ème confinement mis en place par le gouvernement au 30 octobre 2020.

Cette situation nous a amenés à vouloir actualiser le registre des personnes isolées et/ou vulnérables.

Ainsi chaque famille a reçu dans sa boite aux lettres une information invitant les personnes concernées à nous faire un retour le cas échéant pour faire partie de ce recensement.

Il est à noter que ce listing est confidentiel et laissé à la libre appréciation de chacun pour y être inscrit ou pas. Par ailleurs, cette démarche est volontaire et non obligatoire. Si vous souhaitez ne pas être inscrit sur ce registre actuellement, vous pourrez le faire ultérieurement par simple démarche de votre part auprès de la mairie. De même, vous pourrez à tout moment être rayé de cette liste si vous le souhaitez.

Ce registre sera consulté en cas de déclenchement de plan d'alerte et urgence face à des risques exceptionnels de quelque nature que ce soit (climatique ou autres...) et pas seulement sanitaire.

Le CCAS vous informe également sur le fait que face à difficultés particulières ponctuelles indépendamment du listing établi à partir des retours obtenus suite au courrier ci-dessus évoqué, vous pouvez déposer en mairie un dossier de demande d'aide qui sera examiné en commission CCAS.

Choix d'action pour les ainés

Comme vous le savez, afin de célébrer le passage à la nouvelle année, les pininques de plus de 70 ans avaient jusqu'à présent le choix entre le partage convivial d'un repas au foyer, préparé par les établissements Fabaron Traiteur.

Un colis de produits fins pour repas de fête préparé par la Cézarenque ou encore une place de théâtre. Cette année, en raison de l'impossibilité de se réunir afin d'éviter la propagation de l'épidémie particulièrement virulente chez les personnes âgées, nous avons décidé de supprimer le traditionnel repas au profit d'un colis. Pour soutenir fournisseurs de longue date, nous avons réparti, à l'un les colis pour bénéficiaires seuls, et à l'autre les colis pour les couples.

Par ailleurs, les spectacles au cratère étant eux aussi suspendus pour un temps indéfini nous avons dû limiter notre choix au seul colis pour tous.

Nous espérons que ce choix forcé par des circonstances particulières restera exceptionnel et aura malgré tout apporté satisfaction aux 269 bénéficiaires.

Recensement des personnes fragiles : faitesvous connaitre!

- Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes souffrant de pathologies particulières,
- Les personnes seules et/ou potentiellement vulnérables,

sont invitées à se faire connaître, auprès de la mairie afin de s'inscrire sur ce registre

Cette démarche, à caractère facultatif, peut être effectuée à la demande d'un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile, médecin...) à la condition que la personne concernée ou son représentant légal ne s'y soit pas opposé.

Vous êtes une personne fragile, isolée ? Vous connaissez une personne dans ce cas?

Contact: 04 66 52 58 62. mairie@saintjeandupin.fr (objet- inscription au registre des personnes fragiles)

LES AMAZONES

L'association Les Amazones, une fois de plus est impactée par la Covid.

C'est avec une immense tristesse que nous avons suspendu toutes nos actions auprès des malades du cancer. Nous préparons à l'occasion des fêtes de fin d'année, des coffrets de Noel qui seront offerts le 25 décembre aux personnes hospitalisées en oncologie, ainsi que des bonnets de chimio pour les patientes suivies en oncologie ambulatoire. Et cela en partenariat avec la pharmacie de Rochebelle que nous remercions pour son soutien d'année en année. Nous espérons que la crise sanitaire s'améliore pour une reprise en janvier de la plupart de nos activités et surtout pour le bien être des malades. Nous avons été touchés à l'occasion d'Octobre Rose par la mobilisation de Camille du "Chalet des Fées Beauté" et de Vanessa de "Babyban Couture" qui ont réalisé des actions solidaires afin de constituer une cagnotte pour l'association. Nous les remercions chaleureusement ainsi que toutes les personnes qui y ont contribué. A ce jour et dans une totale incertitude, nous préparons le dossier pour la 3eme édition du "Trail des Amazones" qui doit avoir lieu le 21 février 2021 et qui finance en grande partie nos activités annuelles. Nous exprimons notre soutien envers toutes les personnes touchées par cette crise sanitaire et surtout aux malades qui traversent une période particulièrement difficile en plus de la maladie.

Nous vous tiendrons au courant via Facebook "Les Amazones Alès" de la reprise des ateliers proposés. Nous restons à votre écoute au 06.76.45.14.22. Les personnes qui souhaitent nous soutenir peuvent adhérer pour l'année 2021.

Démocratie participative

Budget participatif: le lancement

Le Budget Participatif est lancé!

A partir du mois de janvier, vous pouvez venir déposer vos projets en mairie ou sur le site internet de la mairie : www.saintjeandupin.fr, onglet budget participatif - Déposez votre projet. Il suffit de remplir le questionnaire. Comme cela a été expliqué dans le précédent bulletin, le budget qui a été alloué est de 30 000 euros au total.

C'est le comité de suivi qui sera en charge de réaliser l'étude de recevabilité des projets.

En effet, chaque projet sera étudié au niveau des coûts, des faisabilités autant techniques que logisitiques. Ce comité sera composé, selon le règlement en vigueur, voté le 16 novembre dernier au Conseil municipal, de 6 citoyens et de 6 membres de la Commission Démocratie Participative.

Les 6 citoyens seront tirés au sort après avoir déposé leur candidature en mairie (formulaire disponible à la mairie et sur son site). Ces citoyens ne pourront pas être porteurs de projets.

www.saintjeandupin.fr

Le calendrier Prévisionnel

Janvier - février : dépôt des idées par les citoyens, analyse de la faisabilité et du respect des critères et dépôt des candidatures pour le comité de suivi.

Début mars : tirage au sort des 6 citoyens du comité de suivi.

Mars - avril : Affinement des projets grâce aux rencontres thématiques ou aux rencontres avec le comité technique et de suivi.

Mai : information des citoyens sur les projets retenus.

Début juin : vote.

Septembre : début des travaux Octobre : évaluation de ce premier budget 2021.

Vous pouvez découper le formulaire projet ci-dessous et le déposer en mairie.

FICHE PROJET BUDGET PARTICIPATIF 2021
Dossier Numéro : Reçu le :
TITRE DU PROJET :
Descriptif du projet : un dossier complet vous sera envoyé suite à votre inscription
Projet: Individuel Collectif Associatif Rayez les mentions inutiles
Nom Prénom du porteur de projet :
Age:
Nom Prénom du référent adulte : Pour les 9- 16 ans
Adresse mail : J'accepte de recevoir les informations sur le Budget Participatif
Adresse postale :
Téléphone :

Démocratie participative



Retour sur la balade de la route d'Auzas

Pour faire suite à la rencontre avec les habitants de la route d'Auzas, une commission de travail s'est mise en place, en voici les conclusions.

Réglementation applicables routes départementales, comme la route d'Auzas : deux zones sont a distinguer : la zone dite en agglomération avant le panneau "Saint Jean du Pin" où la Commune peut intervenir avec l'accord du Département. La zone hors agglomération, après le panneau où le Département est seul compétent. L'ensemble des demandes concernant la voirie ou la sécurité routière sur la portion "hors agglomération" ont été transmises au Département. La municipalité

- la sécurité routière : pour le bas de la route d'Auzas, "en agglomération", il est prévu d'installer un miroir au niveau du premier virage, pour une meilleure visibilité.

continuera à assurer le lien entre les

habitants et le département sur ces

Pour toute la partie étroite de la route d'Auzas (du n°166 au chemin de la Combe), le bureau d'étude Amévia Ingénierie a été missionné pour faire des propositions d'aménagements prenant en compte la synthèse que la commission de travail a réalisée.

Les problèmes de vitesse, au niveau du chemin de Lauziere et entre les n° 1199 et 1400, ont été signalés au Département.

Concernant le passage du bus scolaire, un courrier a été adressé à Ntecc afin de lui demander le passage d'un petit bus, adapté à la voirie communale.

- les problèmes de voirie : le Département doit nettoyer les fossés posant problème. Pour le déficit de points lumineux entre le Devès et la Plaine, les services de la mairie vont remplacer intervenir pour ampoules. Concernant l'affaissement de la chaussée sur la partie haute d'Auzas. la reprise de la surface abîmée a été demandée au Département et programmée. Pour les divers poteaux électriques menacés ou menaçants, contact est pris avec Enedis.
- les points de collecte des ordures ménagères : il a été décidé collectivement le jour de la balade de regrouper les poubelles du chemin de la Combe avec celles qui sont un peu plus haut après le parking, en améliorant le support d'accueil des

containers afin qu'ils ne basculent pas en arrière.

Pour le point de collecte au niveau du Bois Communs, afin de sécuriser le dépôt, l'ONF a accepté de reculer la clôture afin de créer un espace de stationnement.

Pour tous les containers abîmés ou avec des couvercles cassés. services techniques de la Commune ont transmis une demande de changements aux services de l' Agglo.

Il semble opportun de rappeler que ces mesures doivent s'accompagner en premier lieu de notre civisme à tous. Ce dernier sera le garant d'un meilleur confort pour tous : confort visuel en ne faisant pas de dépôts sauvages et en utilisant bien les déchèteries et le service des encombrants à disposition au niveau de l'Agglo, confort écologique en effectuant au mieux le tri.

Nous sommes très heureux de l'implication d'un grand nombre de riverains pour cette opération. Nous la renouvelerons au sein des autres quartiers afin de répondre au plus près à vos demandes. Vous serez informés des prochaines dates.

Panneaux d'expression libre

Les panneaux d'expression libre qui ont été installés au début de l'automne ont trouvé leur public.

L'idée étant d'en garder une trace, nous les prenons en photos et nous l'effaçons pour permettre à d'autres de s'exprimer. Voici des réponses à certaines demandes précises :

Extinction de l'éclairage public nocturne:

une réflexion est en cours avec les techniciens pour les solutions envisageables,

- Baisse de l'intensité de l'éclairage.
- Extinction complète entre minuit et 5h, par exemple.
- Pose d'horloges astronomiques à des endroits spécifiques.

Demande d'une aire de glisse pour la jeunesse : projet d'amélioration des équipements existants de l'aire multisports installé à côté du foyer. (Et pourquoi ne pas proposer un projet dans le cadre du Budget Participatif?)

Aménagements de sécurité entrée Saint Jean du Pin:

Côté Alès : discussions en cours avec le Département du Gard

Côté Anduze : dans cette zone d'agglomération, nous avons la possibilité de solliciter un bureau d'étude voir pour aménagements sont envisageables. Dans la zone hors agglomération, le Département du Gard, compétent, est défavorable à des

réducteurs de vitesse, type dos d'âne ou coussins berlinois, jugés dangereux à cet endroit.

Demande de container de tri spécifique carton:

projet de création de ce type de containers (qui n'existent pas encore), à l'échelle du territoire d'Alès Agglo.



Vie Associative

L'Amicale des Chasseurs

Une saison de chasse bien perturbée! Nous avons pu continuer à pratiquer notre passion pendant le confinement afin de réguler la population de sanglier, dans des conditions toutefois bien particulières et dénuées de toute leur convivialité habituelle. En effet bon nombre de nos habitudes ont dû changer.

Désormais il faut :

- -Port du masque lors des rassemblements pour les consignes de sécurité et la distribution des postes.
- -2 chasseurs par voiture maximum.
- -Aucun accompagnant autorisé.
- -30 chasseurs maximum par battue.
- -Pas de repas en commun.
- -Pas plus de 2 personnes pour découper les sangliers.

On comprend donc aisément, au regard de toutes ces mesures, que les

moments conviviaux entre amis et passionnés sont bien limités! Ce n'est pas pour autant que nous relâchons nos efforts afin de poursuivre les prélèvements de sangliers car, même si cette population animale est en actuellement. baisse désagréments récurrents que subissent certains particuliers sont bien présents. Nous essayons de les régler au mieux et au plus vite, chose pas toujours évidente car un sanglier peut parcourir une grande distance en une seule nuit pour trouver sa nourriture. De ce fait, nous ne les trouvons pas forcément à proximité des dégâts occasionnés. Pour éviter ces derniers, je vous rappelle (au risque me répéter encore) que la seule solution adéquate et pérenne est la clôture électrique.

En ce qui concerne le petit gibier, la population de lièvres est en baisse, par contre il semblerait qu'une petite compagnie réussit à s'implanter vers le hameau de Tresmont, avec peut-être le plaisir d'observer une ou deux couvées au printemps prochain.

Nous n'avons guère pu profiter de la migration des palombes puisque la chasse de ces dernières a été fermée lors du confinement alors que les premières volées pointaient le bout de leur bec.

Par ailleurs, Le bureau rappelle à ses adhérents qu'il est important de respecter l'ensemble des règles de sécurité, afin que les "usagers" de la nature puissent pratiquer leurs activités sereinement.

L'Etoile sportive

Suite aux annonces du gouvernement, les joueurs mineurs ont repris l'entraînement depuis le mardi 1er décembre.

"La reprise s'est faite dans le strict respect des règles sanitaires, précise Wilfrid Pascal, président du club, sur les terrains. Pas de vestiaires, port du masque pour les éducateurs et joueurs dès l'entrée du stade, distanciation, gourde individuelle, gel hydroalcoolique et pas de contact. Les protocoles imposés par la FFF ont donc été suivis à la lettre et le seront jusqu'à nouvel ordre. C'est donc à une reprise pour améliorer le physique et la motricité auxquels se sont livrés les jeunes "Pininques".

Éviter les contacts, passes, jeux de mouvement; surtout ne pas prendre de risques. Mais c'est bien ce mercredi que le stade a vu le plus de monde. Plusieurs catégories étaient présentes, comme lors des mercredis du "temps jadis" ! Bien que les effectifs ne soient pas encore au complet, une majorité de jeunes joueurs et joueuses a eu un réel plaisir à retrouver le stade de Plos. Le président du club s'assure que tout se passait bien et n'a pas été surpris de constater que tous les éducateurs respectaient les consignes, pour le bien de tous. "C'est une bonne reprise. Nous sommes certains d'avoir plus de joueurs lors du deuxième entraînement." Les enfants ont également eu le plaisir de recevoir leur nouvelle tenue. L'association remercie la municipalité ainsi que les conseillers départementaux Jean-Michel Suau et Geneviève Blanc pour leur aide permanente.

Besoin d'aide : le club recherche des personnes souhaitant encadrer des équipes mais aussi aider l'association. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le président du club au 06.88.00.75.87.

L'APE fête Noël

"Jingle bells, jingle bells", l'APE s'est mis dans l'ambiance de Noël dès fin novembre avec les traditionnelles photos de Noël grâce à un joli décor et de bonnes papillotes. Les chocolats pour les fêtes ont été distribués début décembre et les petits Pininques ont eu la joie de voir le Père Noël la veille des vacances à l'école. Il a offert, accompagné de l'ours Caramel et de chansons, le traditionnel goûter et un petit livre à chaque enfant. Le Papa Noël de l'APE a également offert une draisienne aux maternelles et fait un don aux enseignants. Cette journée s'est achevée avec des projections de film de Noël. Bonnes vacances à tous, passez de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine pour de jolis projets.





Afrique Niandiapin

Traditionnellement et ce depuis plusieurs années, nous nous déplaçons au Burkina Faso au mois de janvier pour accompagner la population locale dans la réalisation d'un ou plusieurs projets (plantation d'arbres, construction d'un poulailler, construction d'une bibliothèque etc.).

Actuellement, au vu de la situation sanitaire, nous ne pouvons pas programmer de déplacement pour 2021 mais cela n'empêche pas notre association de poursuivre son engagement au village de Nandiala par l'intermédiaire de nos contacts sur place.

En début d'année prochaine, nous allons faire un don pour participer à l'achat de matériel médical et paramédical dans le contexte de cette pandémie. Aussi, une journée familiale sera organisée pour les enfants parrainés par notre association.

À cette occasion, ils partageront un gouter et recevront les courriers et photos envoyés par leurs marraines et parrains français. Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes en prenant soin de vous et des autres.



GV La Pininque

Malheureusement, comme toutes les associations nous avons, compte tenu de la crise sanitaire, été dans l'obligation d'interrompre tous les cours.... Il est bien évident que nous prendrons des mesures financières adaptées et nécessaires liées à l'évolution de la pandémie. Nous sommes dans l'attente des décisions préfectorales, et espérons que nous pourrons reprendre en cours d'année...

Dans ce contexte, un peu d'optimisme, car nous célébrerons en 2021 les quarante ans de la création de notre association GV La Pininque et nous ne manquerons pas de fêter cet événement comme il se doit dés que possible... Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, une belle année 2021

Soyez prudents bien sûr.

Toujours aussi sportivement.

Coups de coeur de la Biblio

Le Coup de coeur adulte

Roland est mort - Nicolas Robin

Roland, retraité, est mort sans famille, ni amis, retrouvé par les sapeurs pompiers la tête dans la gamelle de son chien. C'est son voisin de palier qui hérite de son caniche et de l'urne contenant ses cendres. Celui-ci, un célibataire de 40 ans au chômage ne connaissait pas vraiment Roland et se demande bien quoi faire de ces deux cadeaux empoisonnés et surtout comment s'en débarrasser.

Un petit roman bien écrit, à l'humour noir, plein de malice naturelle mais empli de sensibilité.





Le coup de coeur de Mathilde, 11 ans "Sorceline", série de bande-dessinée par Sylvia Douyé et dessinée par Paola Antista

'Cette fameuse série que j'aime tant, s'intitule "Sorceline". C'est l'histoire d'une jeune fille qui est passionnée par les animaux...fantastiques, et pour cela elle souhaite devenir, non pas vétérinaire (trop banal) mais fantasticologue, pour s'occuper des créatures, les "animonstres"! Dans cette BD, vous trouvez des mystères, beaucoup de mystères, mais aussi des histoires d'amitié, de jalousie, et qui sait d'amour (il n'existent que 3 tomes pour l'instant, la suite le dira). Vous assisterez à des pétrifications dont Sorceline pense être l'origine...

Conseil lecture de Lucie, 9 ans, CM1 : "Enola et les animaux extraodinaire", Chamblain Joris, Thibaudier Lucile.

"Enola est une petite fille qui est appelé à l'aide quand un animal extraordinaire a des problèmes. J'ai beaucoup aimé ces histoires et surtout celle du « Kraken qui avait mauvaise haleine ». J'aime ces BD car ce sont des enquêtes, que ça parle d'animaux qui n'existent pas dans la vraie vie et que les dessins sont jolis"



Serge TASTAVIN, inventeur!

Serge Tastavin, pininque depuis 8 ans, aujourd'hui à la retraite, était ingénieur en automatismes industriels.

Mais après plusieurs années sabbatiques, toujours ingénieux et créatif, il s'est remis dans l'engrenage des machines!

En 2019, il reçoit le quatrième prix au concours Alès Audace.

Ce prix lui a été accordé pour le développement d'un outil de séchage et d'extraction des huiles essentielles des plantes, fruits, bois, légumes....(les commandes affluent pour cette machine)

Actuellement Serge exerce dans un laboratoire à Saint Christol les Alès et un atelier à Vézénobres sous le logo ITFC (initiation, technologie, formations, conseils)

Son objectif : un développement qui concerne en particulier les Cévennes. Il favorise tout ce qui est bio, il est notamment sollicité par les sociétés, Andros, Bioland et la parfumerie Robert à Grasse, etc... Il est en relation avec le CNRS, l'institut scientifique de la vigne et du vin et l'université de Bordeaux. Son but, créer des emplois dans les Cévennes en 2021 et proposer une unité mobile de certaines machines afin que les personnes n'ayant pas les moyens financiers d'investir dans l'achat de certains appareils puissent bénéficier du processus agro-alimentaire (par exemple : séchage du piment doux des

Serge a bien voulu nous dévoiler un secret!

Cévennes)

Actuellement un brevet est déposé pour une machine qui servirait à éplucher entièrement les châtaignes, ce qui serait vous le savez un grand pas franchi pour cette tâche plus que fastidieuse! Nous remercions Serge de nous avoir accordé un peu de son temps pour nous informer et nous raconter son histoire, nous lui souhaitons un franc succès et une bonne chance.



Un peu de marche!

Aujourd'hui, partons découvrir l'église en ruine de la Glaisette, l'ancienne chapelle de Saint Germain (XIIIème siècle):

Où ? colline de Saint Germain de Montaigu, au-dessus de Saint Jean du Pin, près des antennes relais.

Accès : l'accès à ce site est totalement libre. Par le chemin du Champ de Tir ou par le Haut Brésis

Durée : 40 minutes maximum pour se rendre au sommet. 2h30 maximum pour la boucle (sans se tromper de chemin).

Difficulté : montée difficile voire très raide jusqu'aux antennes en venant de Saint Jean du Pin. Moins difficile en venant d'Alès (Haut-Brésis, Chemin de Saint Germain derrière la maison de retraite du Clair-Logis).

Pourquoi y aller? très beau point de vue sur Alès. Ruines encore bien conservées. Originalité de la partie creusée dans le sol (crypte? Chapelle?). Proximité du point du vue des antennes avec très belle vue sur les Cévennes.

Comment y aller ? se garer près du tennis, traverser la départementale, remonter un peu et prendre à gauche sur le chemin du champ de Tir. Ne pas descendre vers le cours d'eau de l'Alzon. Une fois sur le chemin du

Champ de Tir, prendre le chemin en face qui vous conduira jusqu'au château d'eau qui domine le village. Continuer le chemin très raide juste après le château d'eau et suivre le chemin jusqu'à un croisement qui vous amènera:

- A gauche : jusqu'aux antennes de télécommunications
- A droite puis 1ère route à gauche : vers l'église en ruine de la Glaisette, vestige de l'abbaye, colline de Saint Germain de Montaigu (352m).

Vous y trouverez l'ancienne chapelle creusée dans le sol et les ruines de l'abbaye. Les remparts et la porte d'accès sont encore intactes, ainsi que l'escalier descendant à la chapelle (ou à la crypte ?).

Très peu de documents ont été trouvé concernant ce site. Je parle de chapelle, de crypte, d'église, du château de Montaigu... mais je ne peux pas, à l'heure actuelle, vous donner plus de précisions par manque d'information. N'hésitez pas à nous en faire parvenir à la mairie pour étoffer la documentation sur les sites remarquables de Saint Jean du Pin et de ses alentours.

Et après ? Ce que j'ai testé en famille (avec 3 enfants de 5 à 12 ans) : depuis les ruines, revenir sur

vos pas pour reprendre le chemin qui arrivait des antennes et prendre la direction du quartier du Haut Brésis. Prendre un chemin privé marqué en jaune sur la droite du chemin principal (longer la clôture jusqu'à arriver sur une sorte de patte d'oie : prendre à droite et enfoncez vous dans les bois). Suivez le sentier jusqu'à arriver sur le chemin du Vignal (vous arrivez sur une maison). Prendre à droite (vous longez le chenil de la maison). Puis , quand vous arrivez sur une partie dégagée, prendre sur la gauche pour arriver sur l'Alzon. Traverser et prendre à droite pour longer longuement le cour d'eau dans un tunnel de végétation. A un croisement, prendre à droite pour l'Alzon retraverser et retrouver en sous-bois. revenez vers le chemin du champ de Tir et vous retrouvez au point de départ.

En tout, nous avons marché tranquillement 5km pendant 2h30 avec les enfants, en faisant une pause de 20 minutes sur le 1er pont traversant l'Alzon.

C'est une belle balade à faire en famille malgré une grosse montée difficile au début. Ensuite, c'est très facile.

(Balade proposée par Sarah Gagneron)



Majorité Municipale

C'est en observant les expressions de l'automne dans notre village que nous nous rappelons à la beauté de cette nature. Ce spectacle aux couleurs sublimes, cette atmosphère cévenole si apaisante qui nous amène à petit pas vers l'hiver.

Un de nos rôles en tant qu'élus est de vous garantir à tous de pouvoir profiter de ces paysages inchangés, sauvages et accessibles aujourd'hui mais également dans l'avenir.

Voilà une tâche compliquée à l'heure où la nature souffre, où le climat change et où la priorité de la société semble malheureusement ailleurs.

Nous sommes convaincus que la protection de l'environnement doit être une priorité, une lumière qui guide notre action. En affirmant cela nous sommes conscients de ce que cela représente dans les choix d'avenir que nous mettons en œuvre dès aujourd'hui.

C'est parce que nous sommes convaincus que la préservation de cette nature et les enjeux économiques sont directement liés que nous en assumons pleinement la responsabilité. Car trop souvent les deux sujets sont mis dos à dos, trop souvent il a été dit que l'un devait prévaloir sur l'autre. Nous ne partageons pas cette vision.

Depuis maintenant plusieurs mois, nous sommes tous obligés de respecter des règles nouvelles. Des règles qui pour certaines sont appelées à durer dans le temps. Notre devoir individuel et collectif, protéger les plus fragiles d'entre nous, n'a jamais eu plus forte raisonnance.

Si la situation globale que nous traversons nous est imposée, rien ne nous oblige à la subir.

Nombre de constats scientifiques nous apprennent que la pandémie a eu des effets extrêmement positifs sur le ralentissement du réchauffement climatique, et plus largement sur l'état du vivant qui nous entoure.

Faisons donc émerger ce constat positif perdu dans l'anxiété ambiante, osons voir le meilleur dans cette multitude de tristesse.

Sachez que nous menons notre travail à votre service mais également au service de cette terre sur laquelle nous vivons. Nous prenons l'ensemble de nos décisions avec la volonté aiguisée de voir notre village réussir l'alliance entre préservation naturelle, lien social et qualité de vie pour chacun de ses habitants.

Nous vous espérons toutes et tous en bonne santé et vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année à venir.

"Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Toute l'équipe d'Ensemble pour Saint Jean du Pin vous souhaite pour vous, et pour tous vos proches, une très très belle année 2021! Une année en bonne santé, dans la joie, avec du travail pour tous les actifs.

Nous avons une amicale pensée pour toutes celles et ceux qui sont confrontés à la maladie, à la souffrance, à l'isolement, au chômage, aux difficultés dans leur vie quotidienne.

Nous tenons à saluer le travail extraordinaire fait par les personnels de santé, un peu oubliés en ce moment. Depuis longtemps, nous les soutenons dans leurs revendications légitimes pour obtenir un meilleur système de santé pour tous. Dès le début de la pandémie, toute notre équipe a scrupuleusement respecté les gestes barrières, car en prenant soin de nous, nous prenons soin d'eux, et de vous.

Merci à toutes celles et ceux qui permettent à la commune de fonctionner normalement :

- aux employés municipaux de Saint Jean du Pin, et notamment à Paul Constant, "Popaul", à qui nous souhaitons une belle et longue retraite,
- aux femmes et aux hommes qui peuvent continuer à exercer leur métier (éboueurs, facteurs, ouvriers, employés, artisans, ...).

De la même façon, nous voulons également témoigner tout notre soutien aux commerçants, aux professions libérales, et aux artisans de la commune. Une pensée aussi pour les restaurateurs qui ne peuvent pas encore exercer leur profession. Nous adressons tous nos encouragements aux dirigeants, aux bénévoles, et aux membres des associations pininques car il n'est pas facile d'essayer d'œuvrer dans le contexte sanitaire actuel. En cette période de vœux, il nous faut plus que jamais continuer à rêver, que nous puissions tous ensemble retrouver le plus rapidement possible une vie personnelle, sociale professionnelle apaisée, dans un monde en paix, plus juste et solidaire. Que nous sachions tous tirer les enseignements du passé.

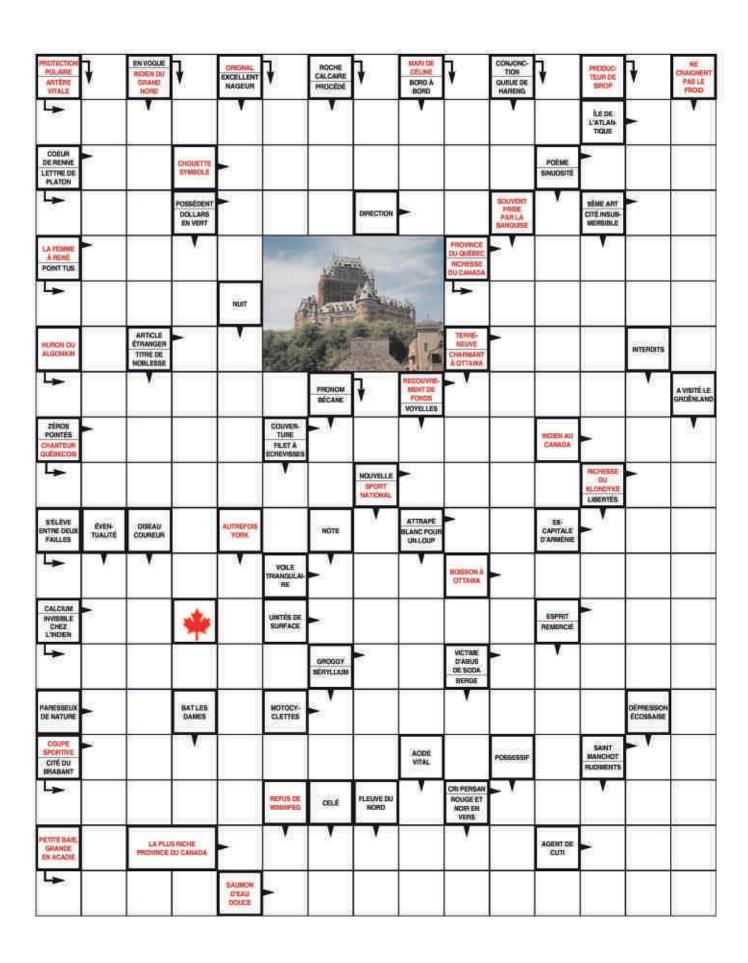
Nous espérons que vous avez pu passer les fêtes de fin d'année en famille.

Gardez le moral, soyez forts, pour vous et vos proches. Nous sommes à vos côtés, à votre écoute, à votre disposition.

Vous pouvez pourrez toujours compter sur nous. Belle année 2021 à vous.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

Un peu de détente



Galette des rois cévenole

Recette pour 6 personnes

Ingrédients:

- 2 pâtes feuilletées
- 1 œuf + 1 jaune
- 100 g de beurre ramolli au micro-ondes
- 100 g de sucre
- 125 g de poudre d'amandes
- 1 petite boîte de crème de marrons (100 g)
- 1 cuillère à café d'extrait d'amande amère
- 1 cuillère à soupe de farine
- fève et couronne

Préparation:

Préchauffer le four à 180°C.

Mélanger dans un même plat : le beurre mou + le sucre + la poudre d'amandes + la crème de marron + la farine + l'extrait d'amande amère + 1 oeuf

Etaler le 1er disque de pâte feuilletée sur la plaque à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé, la piquer avec une fourchette.

Etaler la préparation jusqu'à 1,5 cm du bord, glisser la fève dedans, et mouiller le bord de la

Poser dessus le 2ème disque de pâte et souder les 2 pâtes ensemble, sur le pourtour avec les

Dessiner des rayures sur le dessus avec la pointe du couteau (attention à ne pas percer la pâte!)

Badigeonner avec un pinceau le dessus avec un mélange de jaune d'oeuf sucré.

Mettre au four pendant environ 25 min et surveillez la cuisson!



Carbonnade de veau des Cévennes

Recette pour 4 personnes

Ingrédients :

- 4 oignons
- 1,5 kg de sauté de veau
- 2 carottes
- 1 cuillère à soupe de farine
- 150 g de petit salé
- 2 verres de Carthagène
- une petite poignée de cèpe séchés
- du thym, sel, poivre, piment d'Espelette

Préparation:

Un jour avant : Découper le veau en petits morceaux et le faire mariner dans la carthagène avec l'oignon, carottes découpées en dés et le thym.

Le jour même : Faire tremper les cèpes séchés dans un bol d'eau pendant au moins une heure pour qu'ils se réhydratent. Dans le même temps, faire revenir les oignons coupés fin et le petit salé coupé en dès dans une cocotte avec 3 cuillères à soupe d'huile d'olive. Lorsque les oignons sont transparents, ajouter la viande et les carottes sans le jus. Remuer. Ajouter la farine en mélangeant soigneusement à feu doux. Ajouter la marinade, les cèpes ainsi que l'eau dans laquelle ils trempaient, le piment, le sel, le poivre.

Cuire à couvert à feu doux pendant minimum une heure. Mélanger de temps en temps et vérifier que la sauce recouvre toujours presque totalement la viande. Pour obtenir une sauce plus onctueuse, vous pouvez enlever le couvercle dans le dernier quart d'heure pour laisser le liquide s'évaporer.



RETOUR EN IMAGE

1







4







- **1 16 octobre** : lors de l'AG du Comité des Fêtes, les membres du bureau ont formulé le souhait de pouvoir organiser à nouveau le méchoui, la fête du 13 juillet, le vide-grenier, et les parties de belote.
- **2 7 novembre** : les photos de Noël par l'APE. Karine Lopez, avec le soutien de Marina Navarro, présidente de l'APE, est venue photographier un à un les enfants de l'école pour offrir ce joli souvenir aux parents et leur permettre cette année encore d'envoyer des cartes de vœux personnalisées à leurs proches!
- **3 3 décembre :** la mairie a pris l'initiative, cette année, d'aider un peu le Père Noël : une jolie boîte aux lettres aux couleurs de Noël est venue prendre place à l'école pour faire rêver un peu plus les enfants dans cette période étrange de confinement !
- **4 7 décembre** : des nouvelles décorations de Noël près de l'école. Les enfants se sont émerveillés devant les 2 petits rennes du Père Noël, entourés d'étoiles, qui se sont installés au-dessus de la place des Mares.
- **5 10 décembre** : le marché de Noël organisé par la municipalité, a été l'occasion d'une petite visite du Père Noël à la sortie des classes. Vous retrouverez de façon permanente les exposants qui s'y trouvaient.
- **6 18 décembre** : une journée spéciale Noël! Le matin, le Père Noël est venu rendre visite à chacune des classes et à distribué un petit paquet aux enfants : un livre (offert par les lutins de l'APE), un goûter (offert par les lutins de la mairie)! Les classes se sont également vu offrir des cadeaux collectifs grâce, encore une fois, aux lutins de l'APE.